

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LA QUALITE

DU MILIEU DE VIE

**Mémoire du Réseau indépendant des diffuseurs
d'événements artistiques unis, RIDEAU**

Présenté par Colette Brouillé, directrice générale
26 mai 2010

Membres de la Commission permanente
du conseil municipal sur le développement
culturel et la qualité du milieu de vie,

Bonsoir,

Mon nom est Colette Brouillé, je suis directrice générale du *Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, RIDEAU*, le réseau national de diffusion pluridisciplinaire en arts de la scène. Je remercie la Commission d'avoir bien voulu entendre l'une des entités du milieu de la diffusion des arts vivants s'exprimer ici.

RIDEAU, la voix de la diffusion pluridisciplinaire au Québec

Après 32 ans d'existence, l'effectif de notre réseau est de 150 membres dont 112 sont des diffuseurs pluridisciplinaires. Les autres membres de RIDEAU sont des festivals et événements, des organismes de diffusion situés hors du Québec et des réseaux de diffusion régionaux ou d'intérêts.

Nos membres œuvrent dans plus de 250 salles de spectacles réparties dans les 17 régions administratives que compte le Québec. Ensemble, ils présentent annuellement plus de 6 000 spectacles, près de 10 000 représentations et rejoignent 3,4 millions de spectateurs.¹

Montréal, avec 35 diffuseurs membres de RIDEAU, est la région où évolue le plus grand nombre de nos membres. Vingt-cinq des 35 diffuseurs montréalais membres de RIDEAU sont membres d'ACCÈS CULTURE.

Un diagnostic enviable à l'échelle du Québec

D'abord, nous tenons à souligner la richesse du travail qui a conduit au *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle ACCÈS CULTURE*. Le rapport final présenté offre à la diffusion montréalaise, mais aussi à l'ensemble du milieu de la diffusion pluridisciplinaire, un

¹ Rapport de l'étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU. RIDEAU et DS 2007. Chiffres de l'année 2008.

modèle de normalisation sans précédent. Bien qu'il soit lié spécifiquement au réseau ACCÈS-CULTURE, ce modèle et les travaux qui ont mené à son élaboration constitueront désormais une référence pour la diffusion pluridisciplinaire. Nous voulons aussi féliciter ACCÈS CULTURE qui a su en tirer un plan d'action en accord avec sa mission collective, ses orientations artistiques et son mandat qui inclut notamment, la participation du citoyen à la vie culturelle de la ville.

L'avenir d'une diffusion diversifiée passe nécessairement par le développement de public

Ce que notre réseau veut avant tout faire entendre aujourd'hui, c'est notre conviction que la santé et la diversité de la diffusion des arts de la scène passent par le développement des publics. Il en va de même pour la santé des disciplines artistiques. **Sans des activités de développement de public issues d'une réflexion concertée entre différents spécialistes, et sans un soutien constant des instances publiques, nous allons assister à une importante perte de diversité dans l'offre de spectacle.**

Dans sa stratégie de développement de public axée sur la consolidation d'activités existantes, le plan d'action du réseau ACCÈS CULTURE vise d'une part une augmentation de 10 % des activités d'accompagnements et d'autre part, le maintien du nombre de projets de médiation. Nous croyons que l'on ne peut fixer des objectifs en deçà de ces derniers et que les efforts devront toucher davantage la danse et les disciplines émergentes.

La santé de la création passe par la diffusion. La santé de la diffusion passe par la fréquentation. Conséquemment, le développement des publics et la médiation doivent faire partie des préoccupations de toute personne qui agit en diffusion ou participe à son soutien.

On a pu entendre parler de « plafonnement des publics ». Il serait prétentieux de croire qu'une trentaine d'années d'histoire en diffusion² peuvent nous mener à une conclusion si chargée de conséquences. Souvenons-nous que le public né avec la politique de diffusion

² La Politique de diffusion des arts de la scène du Québec, *Remettre l'art au monde*, situe les débuts de la diffusion organisée en réseaux professionnels, dans la 2^e partie de XXe siècle. RIDEAU avec ses 32 ans est le plus vieux réseau de diffusion.

des arts de la scène du Québec n'a pas encore atteint l'âge adulte. Il faut donc continuer de suivre les publics.

La gratuité comme outil de développement de public

Nous l'avons mentionné précédemment, nous croyons que le financement public de la diffusion des arts de la scène est essentiel à sa santé et à sa diversité. Le soutien de nos instances gouvernementales doit permettre d'offrir un accès gratuit à certaines prestations, mais une gratuité « ciblée ». Dans un marché aussi concurrentiel que Montréal, nous sommes d'avis que **la gratuité doit avoir des objectifs précis :**

- **permettre aux artistes œuvrant dans des disciplines plus à risque, de faible popularité ou dans de nouvelles formes, de rencontrer un public (précédemment accompagné pour une meilleure lecture de l'œuvre présentée) et ainsi multiplier leurs opportunités d'emploi;**
- **donner accès à des clientèles fragiles ou économiquement défavorisées à des spectacles diversifiées et de qualité.**

ACCÈS CULTURE dans la dynamique montréalaise de la diffusion des arts de la scène

Nous savons que la diffusion des arts de la scène à Montréal regroupe un ensemble de structures ayant des mandats et des publics différents et qu'elle comporte des caractéristiques propres à une métropole. On a qu'à penser aux nombreux diffuseurs spécialisés, aux événements qui offrent un grand nombre de spectacles extérieurs gratuits, à un centre-ville et un Quartier des spectacles en plein développement, tout ça dans un contexte visant la reconnaissance, ici et ailleurs, de Montréal comme métropole culturelle. Il nous apparaîtrait extrêmement pertinent dans ce contexte de mettre le diagnostic du réseau ACCÈS CULTURE en perspectives et de le situer dans un portrait plus large de la diffusion à Montréal. On a souvent fait allusion au fait que la politique de diffusion des arts de la scène adoptée par le gouvernement du Québec en 1996 ne reflétait pas la réalité montréalaise. La situation nous semble propice à un redressement de situation. **Nous sommes d'avis que les travaux qui ont mené au plan d'action du réseau ACCÈS CULTURE 2010-2014 sont un excellent tremplin pour lancer de plus larges travaux. RIDEAU en fait une recommandation.**

Une cohabitation concertée entre le Quartier des spectacles et les spectacles dans les quartiers

Montréal a besoin d'une riche activité de diffusion, tant dans ses quartiers que dans son centre-ville.

Dans cet esprit, RIDEAU recommande aussi la création d'un « lieu de concertation » pour l'ensemble des acteurs de la diffusion à Montréal, de façon à harmoniser les interventions des organismes de diffusion de spectacle. Au moins une rencontre annuelle serait nécessaire pour permettre le partage de l'information, la concertation entre les différents projets de diffusion et un arrimage quant aux nouvelles réalités de la métropole. Ce lieu de concertation pourrait définir des priorités en lien avec les particularités propres à Montréal. RIDEAU, à titre de spécialiste de la diffusion pluridisciplinaire, pourrait offrir son expertise au service de ce lieu de concertation et, comme il le fait déjà pour l'ensemble du territoire québécois, assumer un rôle-conseil auprès des instances gouvernementales.